

Le Fonds de dotation France-Liban :

une initiative des professionnels franco-libanais pour aider les victimes de la crise libanaise

Le troisième exercice opérationnel du Fonds de dotation France-Liban (FdFL) a eu lieu au cours de l'année 2023. À son terme, il convient de rappeler sa raison d'être, son mode de fonctionnement, ses réalisations et ses perspectives.

Le FdFL fédère les efforts des professionnels franco-libanais pour venir en aide à la population libanaise confrontée à une crise grave et multiforme depuis la fin de 2019. Celle-ci frappe indistinctement tout le pays, dont la population est désormais très majoritairement sous le seuil de pauvreté et vit souvent d'expédients. En effet, le Liban qui pourtant fut jadis la banque, l'hôpital, la maison d'édition et l'université du Moyen-Orient, a perdu une partie essentielle de ses ressources humaines et de ses capacités d'investissement, détruisant ces grands emblèmes qui firent la prospérité du pays, laminant les classes moyennes, et générant des besoins nombreux.

Créé le 1^{er} août 2020 par la Chambre de commerce franco-libanaise (CCFL) et l'Association franco-libanaise des professionnels de l'informatique (AFPI), le FdFL a donc toujours eu pour double objet de :

- préserver les besoins essentiels de l'individu : ressortissants libanais résidant en France ou au Liban, et français résidant au Liban ;
- promouvoir et préserver les biens collectifs essentiels libanais : patrimoines culturel et environnemental, et environnement économique.

La gouvernance est assurée par un Conseil d'administration de quinze membres (au maximum), bénévoles, répartis en trois collèges :

- les fondateurs : trois membres représentent la CCFL, premier fondateur, Farid Aractingi, Président, Shérine Audi et Hady Farah, et deux membres représentant l'AFPI, Josiane Tamer, trésorière, et Camille El Hage ;
- les partenaires qui s'engagent, sur une base pluriannuelle, à apporter un soutien matériel significatif au fonds de dotation : Murex représentée par Youmna Hérou, et la famille de Courtois, représentée par Loïs de Courtois d'Arcollières ;
- les personnalités qualifiées : Michel Ghazal et Nathalie Younan-Scavenec.

La Société des amis du Fonds de dotation France-Liban est une instance de soutien, de support et de mobilisation. Présidée par Michel Ferrand, elle réunit des professionnels provenant d'horizons différents, administration, droit, enseignement, finances, musique et santé : Philippe Bou-Hanna, Christian Dargham, Michel Ferrand, Antoine Gharios, Elie Gharios, Nabil Hokayem, Julien Karam, Diane Khair, Ghada Maamari, Zeina Saleh-Kayali, Nicole Sacy, Jean Tamraz.

Au cours de ce 3^e exercice, le FdFL, comme défini dans le cadre de son plan stratégique, a focalisé son énergie sur des projets déclinés selon trois catégories – bien sûr toutes cohérentes avec son objet social :

1. **L'éducation**, en tant que gage de préservation de l'avenir du pays ; c'est la vocation historique du FdFL, créé à la suite d'une opération d'aide d'urgence aux étudiants libanais en France, effectuée en 2020. En 2023, trois projets majeurs ont été conduits par le FdFL dans le domaine de l'éducation :
 - Soutien aux écoles primaires et secondaires du Liban, mis en place, avec l'association Beit-el-Baraka, notre mandataire au Liban, et qui a permis de mobiliser au total 1,8 M€ grâce au soutien actif de notre partenaire institutionnel très engagé sur ce sujet depuis la constitution du FdFL, et grâce aux résultats d'une opération de levée de fonds effectuée en octobre 2022.
 - Contribution pluriannuelle à la scolarisation d'élèves répartis sur 11 écoles situées dans les régions sinistrées par la double explosion du 4 août 2020 et dans les quartiers fortement touchés par la crise économique, avec le soutien logistique de notre mandataire local, la Voix de la Femme Libanaise, association établie au Liban depuis 50 ans.
 - Soutien des projets d'innovations pédagogiques dans les écoles, avec le soutien logistique de notre mandataire local Nafda, avec une convention signée en 2023, mais dont la réalisation n'a commencé qu'en 2024.

2. **La santé**, un thème dont l'urgence ne s'est révélée que plusieurs mois après le début de la crise, lorsqu'une partie significative du personnel médical et soignant a émigré hors du Liban.
 - Après une première opération réussie menée en 2021, le FdFL a conduit depuis le 4^e trimestre 2022, plusieurs projets destinés à procurer du lait infantile à des familles nécessiteuses. La période de déploiement de ces projets est longue, car leur cycle de vie inclut l'identification de la source de lait, son achat à prix nul ou réduit, la logistique en France puis le transport maritime, le dédouanement au port de Beyrouth, la distribution primaire à l'un de nos deux mandataires (Hôtel-Dieu de France et Beit el Baraka), puis la distribution intermédiaire aux associations et hôpitaux dotés d'une logistique spécialisée, qui eux-mêmes sélectionnent les familles concernées avec notre accord et assurent la distribution finale.
 - En 2022, nous avons pu lever 60 k€ grâce à notre partenaire en Suisse, l'association ALAM, signer une convention avec l'Hôtel-Dieu et acquérir à titre gratuit 75 000 boîtes de lait médicalisé qui nécessitent un suivi pédiatrique avant attribution. Le flux opérationnel a eu lieu au premier semestre 2023, pour ce projet comme pour les suivants.
 - Face au besoin toujours très important, une opération de grande envergure a également eu lieu en 2023, avec comme mandataire Beit el Baraka, qui a permis la distribution de près de 88 000 boîtes de lait maternisé.
3. **La culture**, dont l'importance nous a toujours habités car on ne peut pas se contenter de répondre aux besoins primaires, fussent-ils vitaux. Nous avons conduit un petit nombre d'opérations pragmatiques et ciblées, dans le cadre de notre objet social :
 - Le FdFL avait participé, en 2021, à l'organisation du Pavillon libanais à la Biennale d'architecture de Venise, puis, en 2022, à l'itinérance du projet dont la vocation, après Venise, est de parcourir différentes villes du monde pour y être exposé de façon temporaire dans des musées et institutions culturelles – en 2022 dans l'abbaye de Jumièges, en Normandie.
 - En 2023, le FdFL a souhaité, à l'image de ce qu'il a mis en place les années précédentes, poursuivre ses opérations liées à la culture. Ainsi, le FdFL a contribué à la renaissance du Musée Sursock en organisant à son profit une opération de levée de fonds. Le musée Sursock est un musée emblématique de l'art moderne au Liban, présentant une collection exceptionnelle dans un cadre architectural caractéristique des palais vénitiens du Liban du début du XX^e siècle. Le Musée Sursock, très gravement affecté et endommagé par le triple effet de la crise économique, la pandémie et la double explosion du 4 août 2020, est actuellement en phase de restructuration.

Nos donateurs sont des particuliers mais aussi des institutionnels qui se sont joints à notre action. Leurs dons sont fléchés en faveur d'un projet particulier, mais le choix peut aussi être laissé au FdFL. Le montant total reçu pendant ce troisième exercice et disponible pour les projets s'est élevé à 1,8 M€.

Chaque projet est présenté au Conseil d'administration par un « porteur de projet », lui-même membre du Conseil ou bien de la société des amis du FdFL. La décision de le soutenir appartient au CA, et dépend de sa cohérence par rapport à l'objet du FdFL et de notre capacité à le mettre en œuvre. Elle est conditionnée par la révision en amont du projet par l'équipe de fiscalistes du cabinet FTPA. Nous conduisons directement certains projets, ou bien nous choisissons un mandataire actif et légitime sur le terrain qui agit pour notre compte ; dans ce dernier cas, nous contrôlons l'action de notre mandataire par le biais de réunions périodiques et de rapports de fin de mission.

Au cours de ce troisième exercice, le FdFL a prélevé 5% des dons nets perçus pour son fonctionnement, soit un total de 87 k€. Nous avons cependant conservé une structure flexible en 2023 : cela a eu pour avantage de ne pas trop peser sur nos finances et notre capacité à réaliser nos actions, et pour inconvénient de ne pas toujours assurer précisément, compte tenu du recours au bénévolat et au temps limité consacré par les bénévoles actifs, le suivi détaillé que nous souhaitons garantir à nos donateurs. De même, nous n'avons toujours pas d'équipe dédiée à la levée de fonds, pour diversifier les sources de financement.

Nos frais de fonctionnement couvrent les activités suivantes :

- Location d'un bureau partagé chez un fournisseur d'espaces de coworking ;
- Prestations d'expertise comptable et de commissariat aux comptes ;
- Communication sur les réseaux sociaux ;
- Soutien documentaire et comptable à l'activité de la trésorière ;

- Revue par le cabinet FTPA de chaque projet et de chaque convention proposés, afin de s'assurer de la conformité de notre dispositif par rapport à la législation en vigueur.

Voici la synthèse des dons reçus et distribués en Euros, telle qu'établie par notre expert-comptable, le cabinet Pierre-Emmanuel Fort :

Compte	Projet	31/12/2022	Reclassement	Dons reçus	Mécénat et contributions	Frais FdFL 5%	Aides financières	Frais de collecte	Solde 31/12/2023
196100	Bourse Etudiant	11 630	(8 630)				(3 000)		-
196101	Cabinet Dentaires	52							52
	BeB Formation			3 000		(150)	(2 850)		-
196102	Festival Film Libanais en France	78	132						210
196103	Collège Sacré Cœur	408							408
196109	NAFDA			4 935	7 000	(597)			11 338
196105	Parrainer un enfant (VFL)	541	9 793	5 000		(250)	(5 225)		9 859
196104	Programme FORSA	721 739	(721 739)						-
196104	Programme FORSA \$		514 811		1 649 731	(82 487)	(366 148)		1 715 909
196104	Programme FORSA €		142 741	10 411		(521)			152 631
196111	Musée Surssock			24 174		(1 209)	(10 880)		12 085
196112	Oasis de vie		28 500	30 000		(1 500)	(57 000)		-
196113	Lait (toutes actions)		55 810				(81 661)	25 851	-
196106	Reconstruction Beyrouth	114							114
196107	Causes urgentes	60 447	(60 447)						-
196108	A roof for silence	55						(55)	-
	Total	795 063	(39 029)	77 519	1 656 731	(86 713)	(526 764)	25 796	1 902 605

En annexe est repris le bilan de chacun des projets actifs en 2023.

Enfin, comme prévu dans les statuts du FdFL, le Président a fait part au Conseil d'administration, dès le début de l'année 2024, de sa volonté de mettre fin à ses fonctions après la clôture des comptes de 2023, afin de prendre du champ et de permettre à d'autres sensibilités de diriger le FdFL, dans un contexte de forte mutation des habitudes des donateurs, des bénéficiaires et des bénévoles.

Par ailleurs, la Chambre de commerce franco-libanaise, membre fondateur du FdFL, avait discuté de sa participation au FdFL pendant le 1^{er} semestre, et formalisé sa position en communiquant, au cours de la réunion de son Conseil d'administration du 5 juillet 2024, son désir de ne plus jouer le rôle de membre fondateur du FdFL.

Dans ce contexte, le Président avait donc proposé l'alternative d'avenir suivante aux administrateurs du FdFL :

1. la poursuite de son activité, dans la structure actuelle et conformément à ses statuts, avec les aménagements nécessaires pour améliorer son fonctionnement et assurer sa pérennité ;
2. la fermeture de la structure actuelle du FdFL et le transfert de ses projets vers une autre entité (fondation, association à but non lucratif, ONG) ayant des valeurs compatibles avec le FdFL et lui offrant des garanties raisonnables quant à la poursuite des projets transférés, y compris avec la nomination au sein de sa gouvernance, d'un administrateur actuel du FdFL afin de s'assurer de la pérennité des projets du FdFL, en contrepartie d'une pérennisation des sources de financement du FdFL.

Un premier vote au sein du Conseil d'administration du FdFL à la fin du 1^{er} trimestre 2024, a permis de dégager une majorité claire en faveur de la première solution. Si cette décision était bien confirmée au cours de la réunion qui validera le bilan de 2023, alors un nouveau Président sera élu.

Bilan Projet Forsa

La crise multiforme libanaise, qui ébranle toutes les structures du pays, a révélé la grande fragilité du secteur de l'éducation. C'est pourquoi, le FdFL s'est associé, en été 2021, à plusieurs partenaires pour concevoir Forsa, une initiative internationale de soutien au secteur de l'éducation au Liban, gage de préservation de l'avenir du pays. Cette initiative est conforme avec sa mission (« préserver les besoins essentiels de l'individu », selon l'article 2 de ses statuts), et a été formalisée dans une convention de mécénat entre le FdFL et Beit el Baraka, signée le 1^{er} octobre 2023 pour actualiser celle de 2021.

Le programme Forsa regroupe plusieurs intervenants, dont les trois principaux sont :

- Le FdFL pour lever les fonds en France et en Europe
- Une entreprise partenaire qui soutient le programme dans le cadre de sa politique RSE
- Beit el Baraka, ONG active sur le terrain au Liban.

D'autres (i) entreprises industrielles et commerciales désireuses de contribuer à ce programme, (ii) associations et ONG actives, (iii) personnes physiques membres de la diaspora libanaise, et (iv) organismes collecteurs de fonds, sont parties prenantes à ce programme.

Le programme commence par recenser les écoles primaires et secondaire ayant besoin d'aider les élèves dont les parents ne sont plus en mesure de s'acquitter des frais de scolarité et les enseignants dont les rémunérations réelles se sont effondrées avec l'hyperinflation qui sévit depuis 2019, et d'entretenir les bâtiments et équipements qui ont besoin de maintenance et rénovation. Le recensement prend en compte de nombreux paramètres, y compris la qualité de l'enseignement, la diversité des élèves, et le niveau et l'ancienneté des créances sur l'état libanais (ce dernier point concerne principalement les écoles semi-gratuites). Une mise en commun des données est faite localement avec d'autres grandes ONG, comme Caritas et l'Œuvre d'Orient, pour éviter une duplication des aides à destination des mêmes établissements. Les subventions sont versées directement à l'école et jamais aux familles.

Chaque partenaire contribue au programme non seulement par les dons financiers, mais aussi par l'identification de certaines écoles insuffisamment mises en lumière par le programme Forsa. Le FdFL a en particulier rajouté à la première liste, qui était déjà de grande qualité, le Lycée Saint-Nicolas de Saida, l'École de l'Immaculée Conception de Rmeil, et l'École Hripsimiantz de Fanar.

Au cours de l'année 2023, à travers le FdFL, 1 988 étudiants ont été soutenus financièrement, à travers 23 écoles, pour une valeur totale de 366 k€.

Bilan Projet: Autonomisation économique par la comptabilité : une formation pour les producteurs locaux par Beit el Baraka (BEB Formation)

Cette initiative est conforme avec la mission du FdFL (« préserver les besoins essentiels de l'individu », selon l'article 2 de ses statuts), et a été formalisée dans une convention de mécénat entre le FdFL et Beit el Baraka, signée le 28 septembre 2023.

La formation s'est tenu à Beyrouth le 12 juillet 2024, réunissant environ 22 participants triés sur le volet. Venus des quatre coins du Liban, ces petits entrepreneurs, artisans, producteurs et représentants d'organisations partenaires se retrouveront de 10h00 à 14h00 pour approfondir leurs connaissances en comptabilité.

Sous la houlette de George Chartouni, expert renommé de Chartouni & Partners, ils exploreront les techniques de tarification, la gestion des flux de trésorerie et le développement de modèles d'affaires. Cette formation, qui fait suite à une session sur la sécurité alimentaire et l'hygiène, témoigne de l'engagement continu envers le développement des compétences et l'autonomisation économique au sein de ces communautés. Bien que le lieu exact reste à confirmer, nul doute que cette journée sera riche en apprentissages et en échanges, renforçant les liens entre ces acteurs clés du tissu économique local.

Bilan Projet « Parrainer un enfant avec la Voix de la Femme Libanaise (VFL) »

Le FdFL soutient des projets liés à l'éducation par l'intermédiaire de notre mandataire, la Voix de la Femme Libanaise (VFL) depuis son second exercice. En effet, la mission et l'esprit de la VFL correspond parfaitement avec la mission et l'esprit du FdFL : soutenir sans assister. L'association VFL a été fondée au Liban au début de la guerre de 1975, afin d'aider les femmes libanaises à travailler et à s'épanouir à travers leur travail. Par la suite, VFL a élargi sa mission à l'éducation, par le parrainage, par des donateurs privés, d'élèves de familles pauvres ou appauvries, pour éviter la déscolarisation de ces enfants – déscolarisation qui peut mener à la délinquance, la drogue, la violence et l'analphabétisation. Les donateurs historiques de la VFL sont belges et libanais.

Depuis la double explosion du 4 août 2020, VFL a scolarisé 1 500 élèves répartis sur 60 écoles, qui se trouvent dans les régions sinistrées et dans les quartiers fortement touchés par la crise économique. La sélection des élèves se fait en étroite collaboration avec les assistantes sociales de l'école et le chef d'établissement. Malheureusement, le nombre de parrains diminue, crise économique oblige tant en Europe qu'au Liban.

En 2023, le FdFL a transféré 5 k€ (11 au 1^{er} semestre 2024) pour les projets confiés à la VFL. L'impact est immédiat : 80 élèves soutenus dans 4 écoles (Collège patriarcal de Raboueh, Saints-Cœurs de Byblos, Val Saint-Jacques de Jall-el-Dib, et École secondaire des filles de la Charité d'Achrafieh), ainsi que deux familles en parallèle et en direct. Même si la taille de cette action est sans commune mesure avec Forsa, la qualité du projet de parrainage et la transparence de la communication que nous avons de la part de la VFL, nous incite à poursuivre notre collaboration avec la VFL pour les années suivantes.

La liste des enfants parrainés est disponible dans nos archives.

Bilan Projet Musée Sursock

Dans les statuts du FdFL, figurait explicitement dans l'article 2, que l'un des objets du Fonds était **de promouvoir et préserver les biens collectifs essentiels libanais en visant le patrimoine culturel**. Cette dimension culturelle nous avait semblé essentielle et même vitale depuis la fondation du FdFL, pour éviter de nous transformer en simple ONG caritative à destination d'un pays martyrisé, mais à garder présent dans notre vision l'histoire multimillénaire du Liban et sa contribution au patrimoine de l'humanité.

C'est pourquoi, en marge des projets autour de nos deux pôles de focalisation – éducation (bourses étudiants, Forsa, Nafda) et santé (dentistes, malades mentaux, lait infantile) –, le FdFL a pris soin de conserver une activité de soutien à la culture du Liban. Ainsi, au cours de notre 1^{er} exercice, en 2020-2021, nous avons aidé la première édition du Festival du Film Libanais de France (FFLF). En 2022, au cours de notre exercice suivant, nous avons soutenu l'association A Roof for Silence (ARFS), qui avait la responsabilité du pavillon libanais de la biennale d'architecture de Venise, puis son itinérance en France et dans d'autres pays d'Europe. Enfin, nous avons choisi le Musée Sursock en 2023, premier musée privé du Liban, qui porte haut et fort la contribution du pays dans l'art contemporain dans un sublime écrin architectural qui témoigne de la cohérence méditerranéenne et de la spécificité de Beyrouth. Malheureusement, le musée Sursock a subi des dégâts considérables au moment de la double explosion du port le 4 août 2020, et nous avons décidé de lui apporter un soutien financier et moral dans sa stratégie visant à reprendre sa place et son rôle uniques au Liban.

Une soirée de levée de fonds a été coorganisée par le FdFL et le Musée Sursock, avec le soutien du Ministère français de la Culture, qui nous avait prêté son grand salon du Palais Royal le vendredi 20 octobre 2023. Le résultat financier a été de 19 000 €, qui nous a permis de virer pendant l'hiver 2023-2024 un total de 18 000 €. Ces sommes ont permis au Musée d'organiser des expositions, qui ont attiré plus de 21 000 visiteurs au total, de financer la programmation publique et de lancer le programme éducatif : le musée a reçu 1 350 élèves en provenance de 44 écoles, pour les initier à l'art moderne et contemporain et leur faire rencontrer des artistes et des professionnels.

Le détail des projets dus à la contribution du FdFL figure dans un rapport d'activité établi par le Musée Sursock.

Bilan Projet Oasis de Vie

L'Oasis de Vie est né en juillet 2019, basé à Beyrouth et dirigé par M. Zafer Chaoui. L'Association de bienfaisance grecque-catholique a contribué à la naissance de ce projet. Ce centre vient en aide aux plus nécessiteux, souvent âgés.

Les dons versés à l'organisme de l'Oasis de Vie ont pour but de financer la prise en charge de patients dans cette maison de repos et centre médical, afin de les aider à retrouver la santé et la dignité. La sélection des patients vers qui sont fléchés ces aides est faite par le personnel médical de l'Oasis de Vie, avec une validation de notre part. Les responsables de l'Oasis de Vie nous envoient une fiche détaillant les informations des potentiels patients, ce qui inclue des informations sur les proches du patient, son occupation (ou ancienne occupation pour beaucoup), les besoins médicaux ainsi qu'une estimation de la durée de séjour du patient et des coûts associés.

Bilan Projets Sante

Bilan à ce jour de l'opération de levée de fonds du 17 octobre 2022 à l'Institut du Monde Arabe.

Montant brut levé :	282 141 €
Dépenses totales :	53 080,29 €
Net avant frais FdFL :	229 060,71 €
Frais FdFL :	3 953,04 €
Solde net distribué :	225 107,67 €
Allocation FORSA :	140 000,00 €
Allocation Lait :	85 107,67 €

Pour rappel, le FdFL avait mandaté Change Lebanon, qui a mis bénévolement à disposition son expertise en matière d'organisation d'événements et son réseau. Le FdFL a pu lever la somme nette d'un peu plus de 225 k€ en faveur de deux projets qui avaient été présentés à nos mécènes : Forsa avec notre mandataire Beit-el-Baraka, pour 70% de la recette nette, et le programme de distribution de lait infantile pour 30%. Compte tenu du caractère exceptionnel de cet événement, le FdFL a limité ses frais sur cette opération à 5% des recettes nettes au-dessus d'un plancher de 150 k€.

Bilan des opérations « lait-2023 ».

Côté projets :

Nous avons deux mandataires pour la distribution du lait au Liban : Hôtel-Dieu de France (HDF) et Beit el Baraka (BeB)

1. HDF : aux 75 000 boîtes de lait médicalisé en provenance de Novalac, initiés en 2022, est venue se rajouter un don de 50 000 boîtes de lait non-médicalisé. Le tout a été distribué sous contrôle de pédiatres pour la partie médicalisée et à travers un réseau d'ONG partenaires de HDF pour le non-médicalisé. Le FdFL a réglé des frais de dédouanement et de distribution pour un montant de 28 427 \$ (soit près de 26 322 €) à HDF. Le circuit de dédouanement et de distribution s'est bien passé et nous avons pu suivre les procédures légales sans encombre. L'opération est complètement terminée, mais HDF pourrait encore nous facturer des frais internes de distribution, que nous n'allons pas pouvoir accepter pour rester dans la limite du budget imparti.
2. BeB : nous avons eu 2 fabricants-partenaires qui nous ont, pour l'un, Sodilac, vendu 42 000 boîtes de lait et pour l'autre fait un don de 46 000 boîtes de lait, sous réserve d'un audit et d'une lettre de support de la part de l'ambassade de France au Liban. Le coût total d'achat et d'acheminement a été de 55 818 €, et les factures correspondantes ont été réglées. A ce jour, il reste une facture de frais de la part de BeB pour un montant de 11 255 \$. Un rapport d'audit a été réalisé retraçant cette opération.
3. A noter que nous avons délivré en 2023 des reçus fiscaux pour Novalac et pour le donateur des 46 000 boîtes

de lait.

4. Le bilan total des opérations est d'un bénéfice de 2 967 € à ce jour et d'un déficit de 7 454 € en payant la dernière facture de BeB en suspens.

Pour terminer sur une note d'attention : l'opération BeB a été confrontée à beaucoup de lourdeurs administratives. Outre le temps de sortie de la marchandise du port de Beyrouth, qui a nécessité le recours à l'armée, nous avons été confrontés à la fin de l'été 2023 à l'intervention du ministère de la santé libanais qui a demandé, à travers sa cellule de promotion de l'allaitement maternel, de ne plus faire de distribution de la sorte sans passer par son contrôle. A ce jour, nous devons encore nous coordonner avec le ministère avant de lancer de nouvelles opérations et, malgré les demandes de la part de nos mandataires, nous avons mis en suspens les opérations de ce type.